

## **Emplacement des pièges à frelons asiatiques**

Les pièges seront installés dans des arbres appartenant au domaine communal à une hauteur de 2/2.5 m.

L'appât composé d'un mélange de : ¼ de volume de sirop de grenadine, ½ volume de bière brune et ¼ de volume de vin blanc (pour repousser les abeilles) sera renouvelé tous les 15 jours.

La mise en place des pièges commencera début avril et se terminera début juin.

1. Rondpoint de la croix des Maltotiers
2. Placette rue de l'Elorn
3. Chemin piéton le long de la D 32 en remontant du rondpoint du Canik
4. Chemin piéton « ancienne voie de chemin de fer » (au bout coté station d'épuration)
5. Chemin piéton « ancienne voie de chemin de fer » (en dessous du quartier du Canik)
6. Allée du Canik Ar Haro
7. Terrain de Coatquelfen
8. Aire sablée route de la gare
9. Hangar ville « Metalfi »
10. Hangar ville Fromeur
11. Avenue de Coatmez
12. Chemin piéton terrain de rugby Ty Guen
13. Rondpoint de Kerhuella
14. Rue Paul Cézanne (espace vert au bout du quartier)
15. Chemin piéton rue de Kerven
16. Rondpoint du moulin aux prêtres
17. Square de l'allée de la croix
18. Aire sablée du Clair logis
19. Square Loussot
20. Caserne pompiers
21. Impasse Sant Alar
22. Fontaine St Thivisiau
23. Chemin piéton Vallée du Lapis (au-dessus des terrains de tennis)
24. Espace vert à l'intersection de la rue Rolland Garros et de la rue Védrines

25. Avenue de la libération (au niveau du carrefour avec la rue Y. D'Argent)
26. Rue Bayard
27. Rue de Keravel (sur le talus dans le chemin piéton)
28. Rue Tristan Corbières
29. Terrain de Tiez Nevez (sur le talus en haut du terrain d'entraînement)
30. MLC
31. Espace vert rue Weygand (à côté du cimetière)
32. Rue des cols verts (sur le talus en bas au bout de l'allée de la croix)
33. Rondpoint du Drennec
34. Etang Billon
35. Rondpoint de Lestrevignon
36. Dépôt ST
37. Ecole de musique (Le verge)